



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2019-210

PUBLIÉ LE 25 NOVEMBRE 2019

Sommaire

DSDEN 74

74-2019-11-15-002 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-027 relatif à la modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale (4 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2019-11-15-002

Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-027 relatif à la modification
de la composition du Conseil Départemental de l'Education
Nationale

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Secrétariat Général
Références: SG/AA

Annecy, le 15 novembre 2019

LE PREFET DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2019-027
relatif à la modification de la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et notamment son article 12, modifiée et complétée par la loi n°85-97 du 25 janvier 1985 portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'État et les collectivités locales ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 3 novembre 2016 portant nomination de M. Pierre LAMBERT, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le code de l'éducation titre III chapitre V et notamment les articles R235-1 à R235-11 relatifs aux conseils de l'éducation nationale dans les départements ;

VU la circulaire interministérielle du 21 août 1985 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public et à la mise en place des conseils de l'éducation nationale institués dans les départements et les académies ;

VU la circulaire interministérielle du 19 novembre 1985 relative aux compétences et fonctionnement des conseils de l'éducation nationale ;

VU la délibération du bureau de l'association des maires de la Haute-Savoie du 22 janvier 2019 désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU la délibération n° CD-2018-032 en date du 04 juin 2018 du conseil départemental de la Haute-Savoie désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU la délibération du 11 février 2016 du conseil régional désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,

VU le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au conseil départemental de l'éducation nationale de Haute-Savoie,

VU les propositions de M. le préfet de Haute-Savoie ;

VU les propositions de Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;

VU les propositions des fédérations représentatives des parents d'élèves ;

VU les propositions des organisations syndicales représentant les personnels titulaires de l'Etat ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/AA2019-008 du 30 janvier 2019 portant sur la modification de la constitution du conseil départemental de l'éducation nationale est annulé.

Article 2 : La constitution du conseil départemental de l'éducation nationale du département de la Haute-Savoie est fixée ainsi qu'il suit :

I – Présidents membres de droit

M. le préfet de la Haute-Savoie ou, en cas d'empêchement, Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie.

M. le président du conseil départemental ou, en cas d'empêchement, le vice-président du conseil départemental délégué à l'éducation.

II – Représentants des collectivités territoriales

Représentants des communes :

Titulaires :

M. Jean-Jacques GRANDCOLLOT, maire de Samoëns

Mme Thérèse LANAUD, maire du Bouchet-Mont-Charvin

Mme Nora SEGAUD-LABIDI, maire-adjoint de la Commune Nouvelle d'Annecy

Mme Marie-Antoinette METRAL, maire de Saint-Sigismond

Suppléants :

M. Guillaume MATHELIER, maire d'Ambilly

Mme Odile MAURIS, maire-adjoint à Annecy-Le-Vieux

Mme Véronique BOUCLIER, maire-adjoint à Bonneville

Mme Valérie CUBY, maire-adjoint à Douvaine

Représentants du conseil départemental :

Titulaires :

Mme Laure TOWNLEY-BAZAILLE, conseillère départementale du canton d'Annecy-le-Vieux

Mme Estelle BOUCHET, conseillère départementale du canton d'Annemasse

Mme Sophie DION, conseillère départementale du canton de Sallanches

M. Raymond MUDRY, conseiller départemental du canton de Bonneville

Mme Marie-Claire TEPPE-ROGUET, conseillère départementale du canton de Gaillard

Suppléants :

M. Jean-Paul AMOUDRY, conseiller départemental du canton de Faverges

M. Christian HEISON, conseiller départemental du canton de Rumilly

Mme Patricia MAHUT, conseillère départementale du canton de Thonon-les-Bains

M. Dominique PUTHOD, conseiller départemental du canton d'Annecy 2

M. Vincent PACORET, conseiller départemental du canton de Seynod

Représentants du conseil régional :

Titulaire :

Mme Astrid BAUD-ROCHE, conseillère régionale

Suppléant :

M. André VERCIN, conseiller régional

III – Représentants des personnels titulaires de l'état :

F.S.U

Titulaires :

M. Martin ANCEAUME

Mme Christine SAINT-JOANIS

Mme Tuulliki GREPILLAT

M. Pascal RIMET

Suppléants :

Mme Marie DELARUE

Mme Zahia BOUNEMOURA

Mme Emilie DUCRET

M. Jean-Luc CHARTON

S.G.E.N. C.F.D.T

Titulaires :

M. Charles MARRA

Mme Véronique UNAL

Mme Sandrine BONMARIN

Suppléants :

Mme Véronique JORAT

M. Grégoire ZIBELL

M. Claude FONTAINE

UNSA

Titulaires :

M. Emmanuel FUSS

Mme BUISSON Catherine

Suppléants :

M. Jean-Michel FRANCOIS

Mme Isabelle CAUL-FUTY

FNEC FP FO

Titulaire :

M. Philippe CADORE

Suppléant:

M. Sébastien QUINSAC

IV – Représentants des usagers

Représentants des parents d'élèves :

FCPE

Titulaires :

M. Jean-Pierre COSTE
Mme Roxana GENIN
M. Christophe TARTIVEL
Mme Valérie CORBEX
Mme Virginie DEGEORGES
Mme Elena NEFEDOVA

Suppléants :

Mme Karine ROBIN-DETRAZ
M. Patrick CHAN TAT SAW
M. Romain BARBERY
Mme Sandrine MUGNIER-POLLET
Mme Annick BORTOLUZZI
M. Pascal BLANC

PEEP :

Titulaire :

M. Patrick GARCIN

Suppléant :

Mme Isabelle BARRACHIN

Représentants des associations complémentaires de l'enseignement public :

Titulaire :

M. Eric BOTHOREL, Fédération des œuvres laïques, Annecy

Suppléant :

M. Stéphane BADEIGTS, Fédération des œuvres laïques, Annecy

Personnes qualifiées :

Titulaires :

Mme Danièle BOCCARD, représentant l'union départementale des associations familiales de Haute-Savoie
Mme Valérie GONZO-MASSOL, conseillère départementale du canton d'Annecy 1

Suppléants :

Mme Syverine LEROY SYMOENS, représentant l'union départementale des associations familiales de Haute-Savoie

Article 3 : Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Haute-Savoie, Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie, sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet,


Pierre LAMBERT